

à la Compagnie sur sa demande incidente. Ce jugement a été motivé sur l'exemption qui existait en sa faveur quant à entretenir ou réparer les clôtures qui de chaque côté du chemin doivent empêcher l'irruption des bestiaux par-tout où il s'en trouve.

L'obligation principale et même la seule qui incombe aux directeurs des trains du chemin de fer, c'est de prémuir sur leur approche au moyen des sifflets et par le son de la cloche. Il ne serait pas raisonnable d'exiger d'eux qu'ils ralentissent la marche du convoi dans tous les cas où quelque animal se présente sur la ligne.

JOURNAUX RELIGIEUX. — Treize journaux religieux ont été publiés dans la seule ville de New-York. En voici l'énumération ainsi que les chiffres d'ancienneté et de circulation: —

Table with 2 columns: Name of the journal and its circulation. Includes Observer, Christian Advocate, Christian Intelligencer, Evangelist, etc.

EXÉCUTION A MORT. — Le meurtrier Joseph Henry, dont nous avons annoncé la condamnation à mort pour meurtre, a été exécuté le 28 juin à Kingston. Né au Nouveau-Bruns-wick, cet homme était de sang mêlé, et sa première éducation avait été fort négligée.

DES QU'IL FUT PRÊT, on le garrotta, puis il fut conduit à la potence et mis sur la planchette fatale. Arrivé là, il demanda à boire et, dès qu'il en eut eu la permission, il adressa la parole aux spectateurs.

UN RASSEMBLEMENT nombreux de personnes assistait à ce pénible drame qui produisit dans la foule une émotion d'autant plus vive que les exécutions capitales sont devenues plus rares depuis quelques années en ce pays.

MURTRIE — Le Cobeurg Star, H. C., rapporte qu'un sauvage des bois du nom de Simon Comstock, a été tué par une femme noire dans une lutte corps à corps avec le mari de cette dernière. Les deux hommes, après s'être enivrés ensemble, se prirent de querelle; des voix de fait s'ensuivirent, et l'individu noir fut terrassé par le sauvage.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, 157, Montréal, 30 Juin 1852.

Les messieurs suivants ont subi leur Examen devant les Bureaux d'examineurs, et en ont obtenu leurs diplômes, suivant la 50e classe de l'Acte 9 Vict. ch. 27, savoir:

DEVANT LE BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL Pour Ecoles Modèles: Henry O'Donoghue, junior; Théophile Michon. Pour Ecoles Élémentaires: Onésime Pelletier, Guillaume Robillard, Valentin Barette, Norbert Laporte, Alexis A. Moffat, Timothy Sauriole, James Kincham, Peter Ward, Julien Tremblay, Jean Bte. Lafleur, Joseph Bourdon, J. Bte. Gallien, Pierre Brisset, L. Antoine Dorome, Damiens Bertrand, Jérôme Robillard, Jacques Nérée Fleury, Barnabé Lanet, Cyr Bte. Malheur, Joseph Vadeboncoeur, Louis David Cyr, François Benoit, Amable Dalpé dit Pariseau, Jean Lem Brabant, Joseph Maréchal.

DEVANT LE BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC — Pour Ecoles Modèles: Godfrey Beaudoin; J. E. Onésime Couture. Pour Ecoles Élémentaires: François Pineau, Jean Marie Aune, Pierre Bouchard, J. B. Lionnais, Cyrille Juneau, Charles Focteau, François Paquet, Ovide Gazez, F. Édouard Gaudry, Flavien Paquet, Edouard Beaudé, Elie Desjardins, Augustin Dorval, Archange Racine, A. Eugène Tremblay, Ignace Perron, Narcisse Bittor, Juste Dubour, Germain Tremblay, Abel Authier, William Wilson, Jean Perrault, François Côme Hébert, Pierre LeMarquis, Thomas Dessin dit St. Pierre, Louis Vincent.

Le Canadien d'hier annonce que M. et Mlle Faribault et M. Wicksteed, sont arrivés dimanche à Québec ayant traversé l'océan à bord de l'Africa.

Etats-Unis.

Henry Clay est mort à Washington, le 29 juin, à 11 heures dix minutes du matin. Cet événement a causé une profonde émotion partout où le télégraphe en a fait parvenir la nouvelle.

Henry Clay, dit le Courrier des Etats-Unis, était né le 12 avril 1777; il était donc dans sa soixante-seizième année: et les deux tiers de cette longue existence ont été consacrés au service de son pays. Son nom se rattache à tous les grands événements politiques qui ont marqué le dernier demi-siècle, et, comme le guerrier qui meurt sur la brèche, l'illustre sénateur est mort à son poste: sa dernière maladie se le voyait emporté d'un coup; mais il n'avait pas voulu quitter Washington.

Le 29 juin restera désormais une date funèbre dans la mémoire des Américains, qui savent garder le culte de leurs grands hommes. — Le barreau de New-York éprouve une perte sensible par le décès de David Graham, l'un de ses membres les plus éminents. Cet avocat est mort à Nice, en Italie, vers la fin de mai. Ses confrères ainsi que la société de New-York ont appris avec un profond regret cet événement.

— Les agitateurs qui menacent Cuba n'ont pas, pour le moment du moins, de perspective encourageante. Il est bruit d'un ajournement du projet d'invasion jusqu'à l'automne. L'Isle est dans la sécurité; pas le moindre symptôme d'insurrection n'y existe, bien que le plan d'invasion s'appuie spécialement sur cette éventualité. Le gouvernement enbar, de son côté, dispose de forces imposantes, et il est déterminé à opposer la résistance la plus énergique aux envahisseurs.

Une émeute dans un temple.

Le Clipper, journal politique de Baltimore, fait voir par le trait suivant qu'il ne suffit pas aux sectes protestantes d'être subdivisées entre elles à l'infini, il faut encore que chaque fraction, quelque petite qu'elle soit, conserve un germe de discorde qui dégénère parfois en rupture ouverte. Nous citons: "Une sorte d'émeute a eu lieu dimanche dernier dans l'église luthérienne allemande de Baltimore. Il paraît qu'une partie de la Congrégation avait pris ombrage de la conduite de M. Wise, le pasteur de l'église, et avait fait tous ses efforts, depuis quelque temps, pour obtenir la destitution de ce ministre. Dimanche matin, les choses en sont venues à une crise. Au moment où le pasteur est monté en chaire, il a été accueilli par de bruyantes manifestations de mécontentement de la part de ses ennemis, tandis que ses amis ont répondu par une salve d'applaudissements non moins formidables. M. Wise s'étant levé et ayant essayé d'élever la voix, a été sifflé et hué; et comme il s'obstinait à ne pas quitter la chaire, on s'est bientôt précipité vers lui pour l'en arracher. Ceci a amené une mêlée de coups de canne et de coups de poing au milieu de laquelle la police, qui avait été prévenue, a fait son apparition et a réussi à établir l'ordre dans ce qui aurait dû être la maison de Dieu. Le ministre alors continua son sermon et l'a achevé sans plus d'embarras. Comme on redoutait une nouvelle rixe au service du soir, la police était en force pour l'empêcher; mais ses services n'ont pas eu besoin d'être requis."

Voilà les agréments du régime constitutionnel en matière de culte. Chaque paroisse élitant son ministre et le destinant à la majorité des suffrages, en ne résulte que la minorité ne se soumet pas toujours de bonne grâce, et, en pareil cas, l'intervention d'une autorité militaire ne serait pas inutile pour régler les consciences. Mais les Américains ne jouissent pas, comme les protestants de France, d'un conseil suprême présidé par un vice-amiral.

Le gouvernement de L. Napoléon.

Il y a trois éléments, dans la société politique française, qui se retrouvent à toutes les phases de son histoire, et qui résument toute sa civilisation dans les transformations qu'elle a subies et dans les révolutions qu'elle a produites. Ces trois éléments sont: l'aristocratie, la bourgeoisie et la démocratie.

L'aristocratie, c'est le sol; la bourgeoisie, c'est le capital; la démocratie, c'est le travail. Sol, capital et travail, voilà l'histoire, voilà la société, voilà l'humanité!

Chacun de ces trois éléments a eu son temps, sa révolution, son règne, sa décadence, ses convulsions, sa chute. L'aristocratie, appuyée sur le sol, inébranlable comme lui pendant plusieurs siècles, a constitué, de sa vie propre, la monarchie héréditaire et féodale qui, à son tour, a absorbé l'aristocratie dans l'unité monarchique, œuvre du génie des rois, jusqu'au jour où, le couteau de la révolution tranchant la tête de la royauté, il n'est plus resté que des membres éparpillés de cette grande institution immolée avec le noble martyr qui en fut la victime expiatoire.

La bourgeoisie, née du libre examen, formée par le travail, élevée à la vie sociale par sa longue patience et par la double puissance de l'épargne et de l'intelligence, a fait irruption tout à coup dans la société et le gouvernement. Elle a tout envahi, tout détruit, tout changé, tout renouvelé. Son règne a été d'abord une convulsion qui l'a livrée, par la faiblesse de ses propres excès, à une dictature glorieuse en qui revivait la véritable pensée d'unité de la révolution française. Cette dictature tombée, la bourgeoisie a repris son œuvre avec moins de fanatisme, mais avec autant d'ardeur; elle a renversé la Restauration, élevé une dynastie sur son pavais, orga-

nisé le pouvoir pour la satisfaction de quelques intérêts égoïstes, et, malgré l'habileté incontestable du roi qu'elle s'était donné, elle est tombée le 24 février dans la défaillance de sa force, en apparence invincible, et cependant vaincue par quelques émeutiers.

La démocratie, sortie du fond de la société plutôt comme une vague aspiration et comme un instinct des masses que comme une doctrine, a été dénaturée et faussée dès le premier jour par l'exclusion des républicains d'abord, par les passions du socialisme ensuite; elle a enfanté une fausse république, une constitution impossible; elle n'est tombée du pouvoir avec la commission exécutive le 24 juin, et le général Cavaignac le 10 décembre, que pour dégénérer en anarchie. Au pouvoir, elle n'était qu'un parti; dans l'opposition, elle n'a été qu'une fraction.

Monarchie héréditaire, monarchie constitutionnelle, république démocratique, tous ces gouvernements sont tombés par la même cause, quoiqu'ils aient représenté des principes bien différents. Ils sont tombés parce qu'ils ont été des gouvernements d'antagonisme au lieu d'être des gouvernements d'unité et de conciliation.

La monarchie héréditaire avait pour elle l'aristocratie territoriale, mais elle avait contre elle le capital et le travail.

La monarchie constitutionnelle avait pour elle la bourgeoisie, mais elle avait contre elle le travail et le sol.

La république démocratique avait pour elle le socialisme et les théoriciens de l'organisation du travail, mais elle avait contre elle le sol et le capital.

Deux contre un! c'est, en deux mots, la raison mathématique de la faiblesse et de l'insuffisance de chacun de ces gouvernements.

Tous contre quelques uns: voilà le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte. Le gouvernement de Louis-Napoléon n'exclut personne et représente tout le monde.

Il n'a détrôné aucun droit, ni même aucun parti, comme on l'a dit: il n'a détrôné que l'anarchie.

Il ne s'est fait acclamer, ni par la multitude, ni par l'armée; il s'est fait élire par la nation. Élu de tous, il est la garantie de chacun.

Le sol, le capital et le travail ont droit de sa part à la même protection. Il ne pourrait favoriser l'un de ces éléments au profit de l'autre, sans fausser son principe qui est la conciliation et non l'antagonisme, l'unité et non la division.

Alliance du sol avec le travail et le capital, ces trois éléments se prêtant un concours mutuel et se fécondant au lieu de se neutraliser: voilà le but.

Nous le demandons, en effet; dans tous les actes émanés du gouvernement de Louis-Napoléon, en est-il un seul qui n'ait pas eu pour but cette conciliation de toutes les forces sociales par la juste répartition des avantages donnés à chacune d'elles?

Le sol était grevé sous le poids de la dette; on lui a donné le crédit foncier et la conversion des rentes.

Le capital manquait d'essor; on lui a ouvert des voies immenses et nouvelles où il a trouvé tout à la fois son emploi et sa sécurité.

Le travail était languissant, incertain; on a multiplié pour lui les chantiers qui doivent l'alimenter, en régularisant et en développant les institutions qui pouvaient grossir ses épargnes et féconder ses fatigues et ses sacrifices.

Beaucoup de choses ont été faites dans cet esprit et dans ce but. Beaucoup plus de choses restent encore à faire pour que le sol, le capital et le travail soient protégés, fortifiés, développés dans la mesure qui convient à chacun d'eux et dont l'intérêt social est la règle inflexible.

Que pensent les partis, nous le demandons, dans ce grand mouvement de la civilisation française qui, au fond, n'est que la tendance de tous au bien-être, à l'éducation, à la moralisation? Rien ou presque rien. Les partis ne sont que des ombres errantes au milieu des réalités qui nous entraînent. Il y a dans les sociétés deux natures de besoins, besoins matériels et besoins moraux, qui doivent être toujours satisfaits et jamais épuisés. Les gouvernements n'ont pas d'autre but. Le pouvoir n'est pas la domination d'un homme, mais la vie d'un peuple.

C'est parce que le gouvernement de Louis-Napoléon résume et concilie, dans son droit comme dans son action, tous ces éléments dont la division a produit les partis et dont la lutte a amené les révolutions, qu'il nous paraît destiné à vivre et à absorber de plus en plus toutes les individualités, toutes les influences et tous les systèmes dans la nation dont il est l'image, la grandeur et la force.

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 9 juin 1852. M. le Rédacteur, La quinzaine qui vient de s'écouler a été quelque peu agitée au grand contentement des journaux. Une lettre assez rigoureuse du comte de Chambord, que le gouvernement a interdite, d'énergiques refus de serment longuement motivés d'abord par d'illustres généraux, ensuite par un grand nombre de notables administrateurs, beaucoup d'entraves dans la presse périodique, de grands et nombreux projets, de nouveaux impôts pour réaliser cette magnifique promesse devenue gros mensonge: La vie à bon marché; un malaise général, beaucoup moins de confiance que jamais en l'avenir, voilà monsieur, ce qui a occupé tout le monde ces derniers temps. Bien fort est celui qui croit que la France est dans un état prospère; bien insensé celui qui assure que nous n'avons plus rien à redouter.

Il est vrai qu'on nous gratifie de fêtes splendides; distributions d'aigles, arcs de triomphes, coups de canons, danses publiques, illuminations, feux d'artifice, rien ne manque pour charmer les regards curieux, mais tout cela n'est que fumée que la brise du soir emporte bien loin. J'aimerais mieux un peu moins d'enthousiasme de commande et un peu plus de nationalité, un peu plus d'amour pour le bonheur de tous.

Permettez-moi donc de vous passer sous silence ces magnifiques revues et tout ce programme des grandes fêtes qui se sont passées sous mes yeux, depuis quinze jours, ce serait trop insignifiant pour vous. Il vous paraîtrait sans doute davantage de connaître un peu la grande fraternité qui existe dans la république des lettres françaises.

Comme les journaux sont maintenant souvent à bout d'expédients, ils sont devenus les confidentes des rivaux littéraires et politiques. Les lecteurs peuvent s'amuser de tous ces coups de lances que se donnent ces illustres auteurs contemporains. Un jour c'est M. Roquephore qui frappe avec une verve impitoyable les écrits et le style de Jules Janin. M. Janin à son tour s'en venge en révélant certains secrets qui ne sont pas de trop bons exemples de morale. M. Véron et M. Delamane se joignent réciproquement tous les mauvais tours. M. DeLaGuéronnière reproche à M. Grunier de Cassagnac d'écrire à coups de massue.

M. Lemoine use ses jours et ses veilles à détruire toutes les renommées littéraires à la fois. Il invente une petite chronique scandaleuse que le gouvernement devrait bien interdire avec plus de soin que la lettre du comte de Chambord. Le Journal des Débats, le Charivari, inventent chaque jour de nouvelles charges plus ou moins comiques contre tout ce qu'ils trouvent d'hommes de lettres dans leur pensée. Vous le voyez, Monsieur, la république des lettres nous offre le même spectacle d'union et de fraternité que la république démocratique et sociale.

On parle d'un décret qui a pour but d'interdire le travail le dimanche et d'obliger les boutiques à fermer ce jour là et les jours de grandes fêtes. Tous les hommes religieux applaudissent à ce décret, mais il a besoin d'un complément en faveur des journalistes et de la classe nombreuse d'employés et d'ouvriers de tous genres que la presse occupe. Les gens qui ne pratiquent aucune religion vont crier à l'intolérance. Dans l'Angleterre protestante et l'Espagne catholique, aucun travail ne se fait le dimanche. Il faut que nous imitions cet exemple, si nous voulons véritablement devenir une nation morale, car, quoi de triste comme de voir le dimanche indignement profané sous les yeux même du gouvernement. Profanation du dimanche, immense dépravation des mœurs, horribles blasphèmes, voilà trois grands crimes qui crient vengeance auprès de Dieu et qui nous attireront, soyez en persuadé, de terribles calamités si nous ne changeons pas.

Pour que la sanctification du dimanche soit sérieuse, efficace, il faut qu'elle soit générale, et elle ne le sera que par la force de la loi. Et en attendant cette loi, le gouvernement ne pourrait-il pas décider que l'administration des postes, dans toute la France, interrompe son service ce jour là? Ce serait un bon exemple. Voudrait-il donc promettre beaucoup sans jamais avoir l'intention de tenir sa promesse? Il faut laisser de pareilles propositions aux saltimbanques de révolutions.

Un homme de cœur et d'énergie, M. d'Olivier, ancien représentant à l'Assemblée législative, avait déposé une proposition tendant à faire sanctifier le dimanche, par une loi sanctionnée par le gouvernement et énergiquement exécutée. Cette proposition fut adoptée, et M. de Montalembert fut chargé du travail de cette proposition. Malgré que M. d'Olivier soit rentré dans la vie privée, il n'en poursuit pas moins son œuvre, soit dans les journaux, soit dans des brochures, soit de quelque manière que ce soit. De tous les points de la France de nombreuses félicitations lui sont parvenues, et dans tous les départements des pétitions dans le même sens se sont converties de signatures. Le gouvernement seul voudrait-il donc faire la sourde oreille?

Il paraît qu'il y a des choses plus pressées que cela, car on nous annonce comme très prochain un fort impôt sur le papier, sur le sel, sur les chiens, sur les voitures et les sucres, puis un droit beaucoup plus élevé pour les successions.

Le fameux auteur de: La propriété c'est le vol, Proudhon, est sorti de prison ces jours derniers; s'il faut en croire certaines personnes, les idées de ce fameux utopiste seraient bien changées.

On se rappelle que dans sa jeunesse, Proudhon fut un des collaborateurs de l'encyclopédie catholique. Il fut employé dans la célèbre librairie catholique de Messieurs Gauthier frères à Besançon, et l'on cite l'édition d'une bible savamment annotée par M. Proudhon. Il a fait pour l'encyclopédie catholique l'article sur l'athéisme, combattu avec la même vigueur qu'il devait mettre plus tard à la professeur. On raconte qu'à l'instar de Diderot, il a composé des sermons. S'il est réel que ces trois années de prison lui ont porté profit, à lui, socialiste, dont la verve à tant contribué à couvrir de ridicule les plus célèbres socialistes, il se souviendra de ses premières années à Besançon, et, au lieu des confessions d'un révolutionnaire endurci, nous aurons les confessions d'un socialiste converti.

M. L. M. C.

Décès.

A St. Roch-des-Aulnes, le 28 ult., à la résidence de son père, décédé quelques jours avant lui, Auguste Soulaud, docteur, avocat, de Québec.

Le 4 courant, Marie-Gustave-Oscar, âgé de 4 mois et 12 jours, enfant de L. F. Berthelot, écrivain, marchand de cette ville.

NOUVEAU CERTIFICAT. — M. Larocque, — Monsieur, j'ai été affligé depuis plusieurs années d'un rhumatisme inflammatoire, d'un caractère si douloureux, que je n'épargnai ni temps ni argent pour me guérir. J'étais presque désespéré quand on me recommanda d'essayer l'effet des eaux minérales si abondantes dans ce pays. Je suis abondamment dans le temps des eaux de Varennes et autres, car on m'avait informé qu'elles étaient abondamment salines, mais je ne fus pas soulagé. Il y a quelque temps, je me procurai quelques gallons de l'eau de Plantagenet, et je puis dire publiquement que l'eau de Plantagenet a rétabli ma santé d'une manière efficace.

Je donne ce témoignage volontairement, espérant que cette publication coupera court aux hésitations de ceux qui seraient affligés comme je l'ai été, et qu'ils essaieront les effets bienfaisants de l'eau de Plantagenet.

E. M. LAFRANCOISE, Insp. chef de l'Potasse. Montréal 1852.

Nous avons été requis de publier le certificat suivant: Les eaux de Varennes étant à proximité de la ville de Montréal, je me suis généralement servi de cette eau, avec d'autres; on m'induisit pourtant à essayer la fameuse eau de Plantagenet, et je la trouvai si agréable et si rafraîchissante, que je m'en sers constamment dans ma famille, et je la recommande en toute confiance à mes amis et au public.

Louis Boyer, Marchand. D. McDonnell, agent, Place d'Armes, No. 4.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

La Distribution Solennelle des Prix, aura lieu au Collège de St. Hyacinthe, MARDI, le 20 du présent mois, à 9 heures A. M. Les vacances seront données immédiatement après. Le jour su-dit, le Sr. HÉLÈNE quittera Montréal à 7 heures A. M. Un train spécial partira de Longueuil à 7 heures A. M. et de St. Hyacinthe à 5 heures P. M. M. l'Agent de la compagnie du chemin de Fer veut bien ne demander que la moitié du Prix ordinaire aux parents des élèves et aux amis de l'éducation qui se rendront à St. Hyacinthe dans cette circonstance. St. Hyacinthe, 6 juillet 1852.

COLLEGE DE CHAMBLY.

LES EXAMENS PUBLICS du Collège St. Pierre Chamblé auront lieu les 12, 13 et 14 juillet prochain. Les exercices commenceront à 8 heures A. M. et finiront à 5 P. M. Immédiatement après la dernière Session distribution solennelle des prix. N. B. On n'admettra que les personnes pourvues de cartes. F. T. LAHAYE, S. D.

COLLEGE STE.-THERESE.

L'EXAMEN PUBLIC des Elèves du Collège Ste. Thérèse aura lieu le 7 et le 8 du courant. Les parents des Elèves et les amis de l'Éducation sont priés d'y assister. Ste. Thérèse, 2 juillet 1852.

COLLEGE RIGAUD.

LES EXAMENS du Collège de Rigaud auront lieu le 22 du courant. Ls. G. LANGLAIS, Directeur. 2 juillet 1852.

Aux Instituteurs.

UN Instituteur possédant un Diplôme pour Ecole Modèle; trouvera à se PLACER CONVÉNABLEMENT en s'adressant au Secrétaire-Trésorier des Commissaires d'Écoles de Beloit, M. Louis Brunel, ou à M. le Dr. J. B. Bousseau, l'un des dits Commissaires d'Écoles. Une situation est aussi vacante en faveur d'un Instituteur capable de diriger une Ecole d'enseignement, à des conditions avantageuses. Beloit, 25 juin 1852.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

UNE jeune DEMOISELLE, bien recommandée, accepterait la direction d'une Ecole dans une Paroisse de ce District. S'adresser au Rédacteur des Mélanges Religieux. 21 juin 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

Les douze Vertus d'un bon Maître, par M. De La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, expliquées par le Frère Agathon, Sup. Gén., 1 vol 18, prix trente sous. De l'existence et de l'Institut des Jésuites, par le R. P. de Ravignan, 1 vol 12, prix un écu. Ouguent contre la Mesure de la Viperie noire, composé par le Dr. Evariste de Gypsonde, 1 vol, 32. Les Annales, Faits Contemporains de l'Histoire de l'Eglise, par M. L'Abbé Petit, années 1849, 1850 et 1851. En Vente chez P. R. FABRE, ET Cie. 22 juin, 1852.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

LES SOUSCRIPTIONS ont l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé qu'ils ont reçu ces jours derniers, par le Star, venant directement de Bordeaux, leur Assortiment de VIN BLANC DE BORDEAUX pour la CÉLÉBRATION DE LA MESSÉ, et qu'ils le vendent à des PRIX MODÉRÉS. E. et V. HUDON Montréal, 15 juin 1852.

SITUATIONS DEMANDÉES.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accepter la direction d'une école dans ce district. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des Mélanges Religieux ou à M. Narriisse Boulé, à la Présentation. 1er juin 1852.

UN ancien Instituteur, muni d'un D. plôme, enseignant le Français et l'Anglais grammaticalement, possédant une bonne prononciation, l'Arithmétique suivant les meilleurs auteurs anglais, d'une manière très-intelligible sur la planche, la Tenue des Livres de Compte, surtout pour le commerce, etc., désire se placer dans une ville, village ou paroisse de campagne, dans aucun district, comté ou township du Canada: muni de certificats de différentes paroisses là où il a eu l'honneur d'être employé. S'adresser au Bureau des Mélanges Religieux. 4 juin 1852.

UN Instituteur marié, et possédant les meilleures qualifications; outre un Diplôme, accepterait la direction d'une école dans quelque paroisse de ce district. S'adresser au Rédacteur des Mélanges Religieux. 25 mai 1852.

UN Instituteur âgé, enseignant depuis plusieurs années, qui a fait un cours d'études régulier, muni en outre de bonnes recommandations et d'un Diplôme du Bureau des Examineurs Catholiques du District de Montréal, désireux d'obtenir une place d'Instituteur d'Ecole-Modèle dans quelque école de la ville. Sachant bien le Français et l'Anglais, il peut occuper avec avantage, comme par le Frère Grégorien, il peut occuper avec avantage, comme par le Frère Grégorien, la place de Maître-Chanteur, et se rendre par la très-utile au Curé et à la Fabrique qui l'engagerait. S'adresser à ce Bureau ou à Messieurs les Régens de l'Académie de Berthelot. 28-mai 1852.